



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольствен
ная и
сельскохозяйств
енная
организация
Объединенных

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Agricultura y la
Alimentación

CONSEIL

Cent quarante et unième session

Rome, 11 – 15 avril 2011

**Rapport de la cent cinquième session du Comité du Programme
(Rome, 8 et 9 février 2011)**

Table des matières

	Paragraphes
Introduction	1 - 3
Point 1: Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	3
Planification du Programme et établissement des priorités	
Point 2: Priorités relatives aux activités techniques de l'Organisation pour l'exercice 2012-13	4 - 11
Points permanents	
Point 3: Examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme de travail pluriannuel du Comité	12
Point 4: Date et lieu de la cent sixième session	13
Point 5: Autres questions	14

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

RAPPORT DE LA CENT CINQUIÈME SESSION DU COMITÉ DU PROGRAMME

8 – 9 février 2011

I. Introduction

1. Le Comité soumet au Conseil le rapport ci-après sur les travaux de sa cent cinquième session.

2. Outre la Présidente, Mme Riikka Laatu (Finlande), ont assisté à la session les représentants des Membres dont la liste suit:

M. A.R. Ayazi (Afghanistan)
M. C.A. Amaral (Angola)
Mme M. del Carmen Squeff (Argentine)
M. T. Power (Australie)
Mme S. Afroz (Bangladesh)
Mme M. van Dooren (Belgique)
M. M. Valicenti (Canada)
Mr M. Hosni (Égypte)
M. C. Obama Ondo (Guinée équatoriale)
Mme S. Nilsson (Allemagne)
M. K. Shioya (Japon)
Mme L.H. Coronel Correa (Paraguay)

Point 1: Adoption de l'ordre du jour et du calendrier¹

3. L'ordre du jour et le calendrier de la réunion ont été approuvés.

II. Planification du Programme et établissement des priorités

Point 2: Priorités relatives aux activités techniques de l'Organisation pour l'exercice 2012-13²

4. Le Comité a appelé l'attention du Conseil sur le fait que le document relatif à ce point lui avait été transmis très tardivement par le Secrétariat, ce qui avait empêché les Membres d'entreprendre des consultations régionales avant la session et, par conséquent, de formuler des commentaires mûrement réfléchis au sujet des propositions du Secrétariat. Tout en reconnaissant que le processus d'établissement des priorités était en cours, le Comité a rappelé au Secrétariat l'obligation qui lui était faite de fournir la documentation dans les délais convenus. De plus, il est extrêmement important que les documents soient communiqués à temps dans toutes les langues.

5. Le Comité s'est félicité de l'interaction avec les chefs des équipes stratégiques et des échanges fructueux qui ont permis d'apporter nombre de précisions utiles. Il a demandé en parallèle que les exposés des chefs des équipes stratégiques soient davantage alignés sur le document présenté.

6. Le Comité s'est félicité des progrès réalisés par le Secrétariat en vue de définir les priorités relatives aux activités techniques de l'Organisation. Il a néanmoins estimé que la présentation des priorités dans le document était inégale d'un objectif stratégique à l'autre, que la présentation des objectifs stratégiques ne tenait pas suffisamment compte des conclusions des

¹ PC 105/1; PC 105/INF/1.

² PC 105/2.

conférences régionales et des comités techniques, qu'elle se concentrait davantage sur les domaines mis en avant que sur ceux mis en retrait et qu'elle manquait d'informations indispensables sur les liens entre les objectifs stratégiques. Le Comité a conclu que des améliorations considérables étaient nécessaires, conformément aux orientations formulées à sa cent quatrième session et approuvées par le Conseil.

7. Le Comité s'est félicité de l'interaction avec les chefs des équipes stratégiques et a exhorté les équipes stratégiques à intensifier leurs consultations à l'échelle de l'Organisation, bureaux décentralisés compris, au moment de finaliser leurs contributions à l'élaboration du PTB 2012-13. Il a formulé des observations et reçu des éclaircissements sur certains aspects des domaines qu'il est proposé de mettre en avant ou en retrait, et il a examiné des propositions concernant chaque objectif stratégique et noté que pour nombre d'entre eux, le travail relatif aux domaines qu'il est proposé de mettre en avant ou en retrait, et à leurs répercussions, était insuffisant.

8. Le Comité a demandé instamment au Secrétariat de veiller, lors de l'élaboration du PTB 2012-13, qui serait prêt le 7 mars 2011 pour examen à sa cent sixième session (21-25 mars 2011), à ce qu'il soit rendu compte, dans le PTB, des conclusions des débats et des échanges avec les chefs des équipes stratégiques. Il a recommandé au Secrétariat:

- a) d'étayer les éléments communs se dégageant des recommandations et des orientations émanant des Conférences régionales, des comités techniques et d'autres organes directeurs (en l'occurrence, le Conseil) et de les faire apparaître, comme il convient, dans les domaines mis en avant ou en retrait pour chaque objectif stratégique;
- b) d'améliorer la présentation et les incidences des domaines qu'il est proposé de mettre en avant ou en retrait au sein des objectifs stratégiques et des résultats organisationnels ou entre ceux-ci grâce à l'utilisation d'une structure uniforme et d'une terminologie homogène, en tenant clairement compte des orientations formulées par les Conférences régionales et les comités techniques, des enseignements tirés de l'examen à mi-parcours réalisé en 2010, des résultats d'évaluations et de la collaboration avec les principaux partenaires;
- c) de mentionner clairement, dans le cadre des résultats régionaux, les domaines prioritaires, au sein des objectifs stratégiques, qui se rapportent à des orientations données par les Conférences régionales;
- d) de faire apparaître les principaux changements quant à l'importance accordée à certains objectifs stratégiques et résultats organisationnels dans les tableaux de ressources comparatifs relatifs aux crédits budgétaires nets et aux ressources extrabudgétaires, notamment le rôle des domaines d'action prioritaires dans la mobilisation des ressources;
- e) de tenir compte, pour l'ensemble des objectifs stratégiques, de la coordination de questions transversales (comme le changement climatique, les besoins des petits exploitants, le développement rural, le renforcement des capacités, la nutrition, la terre et l'eau, ainsi que les questions de parité hommes-femmes).

9. Le Comité a été informé que le PTB comprendrait également des sections consacrées à la mise en œuvre des fonctions essentielles, à la mobilisation des ressources (y compris les domaines d'action prioritaires) et aux dimensions régionales (notamment les résultats régionaux).

10. Le Comité a indiqué qu'il attendait avec intérêt d'examiner les propositions améliorées, dans le PTB 2012-13, compte tenu des éléments communs présentés dans le document.

11. S'agissant de l'établissement d'un ensemble cohérent de priorités pour les prochains exercices biennaux, le Comité a rappelé qu'il avait déjà recommandé des mesures en faveur d'orientations sur les priorités plus structurées de la part des Conférences régionales et des comités techniques. Après examen du document sur les priorités pour 2012-13, le Comité a recommandé au Secrétariat de s'efforcer, lors de la planification pour les prochains exercices biennaux:

- a) de recenser les problèmes nouveaux afin d'éclairer l'examen et l'affinement du plan à moyen terme pour la période 2014-17;
- b) de tenir compte, pour l'ensemble des objectifs stratégiques, de la coordination de questions transversales afin d'orienter l'établissement de priorités;
- c) de clarifier les rôles et la collaboration entre le Siège et les bureaux décentralisés pour la planification et l'exécution du Programme de travail et budget technique en tenant compte de la conception relative à la décentralisation;
- d) de mettre en avant l'avantage comparatif de la FAO par rapport à d'autres organisations.

III. Points permanents

Point 3: Examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme de travail pluriannuel du Comité³

12. Le Comité a examiné les progrès réalisés s'agissant de son programme de travail pluriannuel et a demandé à la Présidente de rédiger un rapport à ce sujet, qui sera examiné à sa prochaine session ordinaire en mars.

Point 4: Date et lieu de la cent sixième session

13. Le Comité a été informé que sa cent sixième session aurait lieu à Rome du 21 au 25 mars 2011.

Point 5: Autres questions

14. Aucune question n'a été examinée au titre de ce point de l'ordre du jour.

³PC 105/INF/3.